

ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIÈRE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

---

# BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Mai-Juin 1909

---

## SOMMAIRE :

- i *Conférence de M<sup>me</sup> Bérillon.*
  - ii *Réunions du mois.*
  - iii *Compte rendu de l'Assemblée Générale du Jeudi 6 mai 1909.*
  - iv *Décès, Mariages, Naissances.*
  - v *Avis et correspondance.*
- 

PARIS & CAHORS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUÉSLANT

1909

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIERE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Mai-Juin 1909

---

Les réunions du mois

---

CONFÉRENCE

---

M<sup>lle</sup> Bérillon, qui a été déléguée au Congrès du Caire, fera à la salle de l'Association une conférence le *lundi 21 juin* à 4 heures.

Sujet de la conférence :

*Voyage en Egypte*

(*Projections lumineuses*)

Les réunions de couture auront lieu

les mardis 1<sup>er</sup> juin et 15 juin,

les mercredis 9 juin et 23 juin.

M<sup>me</sup> Armagnat y veut bien venir le mercredi.

Le cercle amical se réunira le dimanche 13 juin à 2 heures.

Le club allemand se réunira le mardi 8 juin à 2 heures et le mardi 13 juillet à 2 heures.

le club anglais se réunira le jeudi 10 juin à 5 heures.

Il n'y aura pas de réunion de bienfaisance. La promenade annuelle des enfants est fixée au jeudi 17 juin. Réunion à la gare de Passy à 2 heures. M<sup>lle</sup> Scott désire savoir à l'avance quelles collaboratrices elle aura pour ce jour.

## Assemblée générale du jeudi 6 mai 1909

---

Nous sommes heureuses de voir un grand nombre de sociétaires répondre à la convocation du 6 mai. M<sup>me</sup> la Directrice, si fidèle à notre société, et plusieurs de nos professeurs, nous font le grand plaisir d'assister à cette réunion. Malgré leurs occupations, quelques-unes de ces dames peuvent venir dès le début, d'autres seulement un instant ; mais leur présence, si courte soit-elle, est toujours pour les sociétaires le plus grand charme de cette assemblée.

Les sociétaires de province ont tenu à prendre une part active à l'Association en envoyant leur bulletin de vote ; plusieurs ont même répondu par lettres aux questions qui vont être discutées.

M<sup>lle</sup> Milliard, présidente, expose dans les termes suivants la situation de notre Société.

### MESDAMES,

Avant de vous résumer la vie de notre Association en cette année 1908-1909, je veux rappeler à votre souvenir les noms de celles que nous avons toujours vu si fidèles au Lycée et que la mort nous a prises cette année. Notre Association et le Lycée ont été cruellement éprouvés.

Au mois d'octobre nous perdions au même moment Marcelle Lamon qui avait à peine 20 ans, que nous avions vue aspirante puis sociétaire toujours fidèle à nos réunions et Jeanne Longley, une de nos plus anciennes et dont il m'est particulièrement pénible de voir la place vide aujourd'hui. L'une des premières elle avait désiré voir s'organiser notre Association dont elle fut certainement l'un des membres les plus actifs. Vous savez avec quel dévouement elle a rempli pendant plusieurs années ses fonctions de secrétaire et vous devinez la perte cruelle que ce fut pour nous toutes et en particulier pour celles qui ont été ses compagnes ou ses amies. Un mois plus tard, l'une des nôtres nous quittait encore, Suzanne Deville, que la maladie tenait depuis long-

temps déjà éloignée du Lycée, enfin avant-hier j'apprenais avec tristesse la mort de Suzanne Dubourg, l'une de nos plus jeunes sociétaires. Aussi je crois bien être votre interprète en donnant au début de cette réunion notre première pensée à celles qui ne sont plus et dont le souvenir reste si vivant en beaucoup d'entre nous.

Je voudrais aussi, avant d'entrer dans le détail toujours un peu monotone de notre vie, remercier toutes celles dont l'activité, la bonne volonté nous aident si utilement dans l'œuvre de solidarité que nous avons entreprise. Et tout d'abord tous nos remerciements vont à M<sup>me</sup> la Directrice et à M<sup>lle</sup> Scott, dont le dévouement inlassable entretient la vie dans notre petit groupe et en est le lien le plus intime. Nous sommes heureuses de les retrouver à toutes nos réunions et il faut bien le reconnaître, quel que soit l'intérêt que nous portons au Lycée et à tout ce qui y touche, quelle que soit l'activité de quelques-unes, c'est bien grâce à elles que l'Association du Lycée Molière doit être non seulement l'une des plus vivantes, mais surtout l'une des plus utilement actives. Je suis heureuse aussi de remercier ici notre vice-présidente M<sup>me</sup> Savoie, dont l'aide nous a été bien souvent précieuse et notre secrétaire Maria Verrier, dont les occupations se sont trouvées doublées cette année par suite du départ de notre secrétaire adjointe. On comprend que ce départ, quand on connaît la complaisance sans limite d'Andrée Karpelès et l'intérêt qu'elle porte à l'Association ait laissé un grand vide parmi nous. Je dois remercier aussi notre trésorière qui fait avec une telle conscience une besogne souvent bien ennuyeuse, et nos bibliothécaires dont le travail s'est trouvé accru cette année par suite de la création de notre seconde bibliothèque.

Notre Association est du reste en progrès constants. Nous avons eu cette année 2 nouvelles sociétaires perpétuelles, 26 nouvelles sociétaires et 19 aspirantes, ce qui, malgré quelques défections qui nous attristent toujours, porte le nombre de nos sociétaires perpétuelles à 23, de nos sociétaires à 242 et de nos aspirantes à 63. J'espère que les aspirantes qui ont maintenant le droit de vote à l'Assemblée générale et qui

vont avoir une des leurs au Comité s'intéresseront plus vivement à notre Association et seront pour nous d'utiles collaboratrices, nous espérons surtout que grâce à cette bienfaisante réforme, anciennes et nouvelles se sentiront plus intimement unies.

Malheureusement, il est à beaucoup d'entre nous assez difficile de revenir au Lycée aussi souvent que nous le voudrions et c'est pourquoi nous sommes bien peu nombreuses aux différentes réunions. Si les clubs anglais et allemand sont encore assez suivis, les réunions de couture continuent, depuis l'absence d'Elise Boudois et d'Isabelle de Migny, à n'exister guère que dans notre *Bulletin*, cependant M<sup>me</sup> Armagnat veut bien y venir enseigner l'art de faire des culottes de garçons et certes l'ouvrage ne manque pas. Les conférences aussi, quelque intéressante qu'elles soient, n'ont trop souvent qu'un public bien restreint. Nous n'en avons eu que 3 cette année, et une seule a pu être publiée dans notre *Bulletin* ; c'est celle de M. Fabry sur les femmes turques et la révolution. Ce fut une causerie toute d'actualité, faite par quelqu'un de bien renseigné et nous sommes heureuses que toutes, présentes et absentes aient pu en profiter. Nous regrettons beaucoup qu'il n'en ait pas été de même pour la conférence si intéressante que M. Victor Bérard avait bien voulu nous faire sur Nausicaa, ou plutôt sur la géographie d'Homère. Il y avait là une thèse soutenue d'une façon tout à fait ingénieuse et illustrée de bien jolies photographies. Au mois de juin, M. Paul Doumer nous avait parlé des peuples du Nouveau-Monde.

Mais vous le savez, nous ne songeons pas seulement à nous retrouver ensemble pour une fête ou une conférence, nous cherchons surtout à nous aider mutuellement. Notre bibliothèque contient à côté de romans, des ouvrages d'histoire, de philosophie et même de sciences ; nous avons créé une demi-bourse pour une des élèves du Lycée et à côté de l'aide donnée par notre service de placement et de renseignements nous avons pu, par des prêts, rendre service à l'une de nos anciennes compagnes et même à un membre honoraire.

Enfin comme les autres années, l'Association amicale a donné le dixième de ses ressources annuelles à la Société de bienfaisance dont vous me permettrez de vous parler un peu puisque vous vous y intéressez presque toutes très activement.

Quelques anciennes veulent bien venir un dimanche par mois au cercle amical et s'ingénient à distraire d'une façon nouvelle nos jeunes invitées, ouvrières de 13 à 20 ans. On cause, on goûte ensemble, par petites tables même, on écoute une lecture, une causerie morale ou instructive faite par Madame la Directrice ou un de nos professeurs, et il devient facile dans ces réunions toutes familières de se renseigner sur une situation un peu difficile et de donner quelques conseils. Mais peu d'entre nous peuvent venir régulièrement; en revanche nous nous retrouvons en grand nombre à l'arbre de Noël, à la promenade au bois, où l'on peut faire connaissance avec les petits que nous envoyons chaque année aux colonies de vacances. Je n'ai pas besoin de vous dire combien les demandes sont nombreuses, pour l'arbre de Noël aussi bien que pour les colonies.

Mais hélas malgré la vente de charité et des dons généreux, nos ressources sont encore bien limitées.

Cependant nous avons pu cette année envoyer une centaine d'enfants à la campagne, nombre le plus élevé que nous ayons encore atteint.

Mais ce n'est pas tout et celles qui peuvent venir aux réunions mensuelles savent seules tous les services que peut rendre notre Société, combien de misères morales ou matérielles elle a déjà pu secourir, et il me semble que je ne pourrais mieux vous faire comprendre l'utilité de l'œuvre toute de solidarité que nous avons entreprise il y a bien des années déjà, qu'en vous donnant un exemple entre beaucoup d'autres de ce que nous avons pu faire.

Il s'agissait d'une jeune ouvrière, seule au monde et atteinte des premiers symptômes de la tuberculose; elle ne pouvait plus travailler et n'était cependant pas assez malade pour entrer dans un hôpital. Nous avons payé son loyer, l'avons envoyée à la campagne et elle est revenue guérie, heu-

reuse de se remettre au travail. Une ancienne élève lui a donné une robe, d'autres ont facilité son entrée dans une maison admirablement située à Etampes ; une autre enfin habitant Etampes, l'a faite examiner par son médecin pour être sûre de ne lui voir reprendre son travail qu'en bonne santé.

Et ce n'est pas le seul cas de ce genre que je pourrais vous citer. Beaucoup d'entre vous connaissent ou se rappellent le jeune homme aujourd'hui père de famille, que notre Société a pu aussi faire soigner, à qui elle a pu ensuite faire apprendre un métier qui lui permet maintenant de gagner largement sa vie et celle des siens.

Mais tout ceci nous ne pouvons le faire qu'avec l'aide de toutes et c'est pourquoi je vous demande de venir aussi régulièrement que possible à nos réunions du mois ; vous y serez utiles, les jeunes comme les anciennes. Ainsi, en ce moment, il nous faudrait une jeune fille qui voulut bien, le jeudi, donner une répétition à une enfant qui, ayant manqué l'école pendant 3 mois, risque de ne pouvoir obtenir le certificat d'études l'an prochain.

Je crois aussi vous intéresser en vous donnant ici un court résumé du budget particulier de la Société de bienfaisance : les chiffres aussi ont leur éloquence.

Les Colonies de Vacances sont toujours nos plus fortes dépenses : 1.995 francs.

Puis les pensions payées pour nos jeunes orphelins 483 fr.

Les provisions, épicerie, charbon : 485 francs.

Enfin avec les loyers, les dépenses du Cercle nous arrivons à un total de : 4.540 francs.

Cette année encore c'est la vente de charité qui constitue notre principale recette avec quelques dons, car les cotisations ne s'élèvent qu'à la somme minimale de 41 fr. Cependant nous arrivons à un total de 5.260 fr. Nous pouvons donc, une fois encore, équilibrer notre budget. Mais n'oublions pas que nous vivons en somme au jour le jour et que nous avons besoin de bonnes volontés toujours prêtes.

L'œuvre de solidarité entreprise par notre Association s'élargit encore par notre participation à la Fédération des Associations. Vous connaissez toutes, depuis 5 ans qu'elle

existe, l'Union des Associations et chaque année nous vous en avons parlé ainsi que de la Maison familiale, créée par elle. Vous en avez connu le début, vous en avez suivi le développement. L'année dernière je vous disais combien cette Maison avait rendu de services, combien de jeunes filles n'auraient peut-être pas pu sans elle continuer leurs études ou les auraient continuées dans de bien mauvaises conditions et j'ajoutais : « Aussi puisqu'il va nous être absolument indispensable d'agrandir la Maison, j'espère que l'Association du Lycée Molière aura sa part dans cet agrandissement comme elle l'a eue dans sa fondation. » Nous ne savions pas encore à ce moment quels moyens nous pourrions employer pour trouver les ressources nécessaires, mais depuis, vous avez été tenues au courant par le *Bulletin*, tout a bien changé.

Il nous fallait d'une part un local plus grand et d'autre part des ressources suffisantes pour aménager ce nouveau local. Je ne puis mieux faire ici pour vous mettre au courant, que de vous lire une partie du rapport de la Présidente de l'Union à l'Assemblée générale extraordinaire tenue au mois de décembre.

« Toutefois, avant de réunir des fonds, il importait de savoir de quelle façon nous les emploierions, c'est-à-dire où et comment nous pourrions nous agrandir.

D'abord le plus simple évidemment eût été de trouver un local plus grand que le nôtre et dans lequel nous eussions pu recevoir plus de pensionnaires. Aussi avons-nous repris nos courses dans le quartier, questionné les gens bien informés sur les anciens couvents à louer et... nous n'avons rien trouvé, rien que la certitude grandissante que notre maison actuelle avec tous ses inconvénients et ses inforts, est une véritable trouvaille, trouvaille que nous devons garder jalousement et n'abandonner sous aucun prétexte.

Cependant, tandis que nous aboutissions à cette conclusion, une possibilité différente nous était offerte par une société d'habitations à bon marché. Cette société voulait construire, place du Panthéon une maison ouvrière et nous proposait d'en aménager une partie à notre usage. L'offre paraissait tentante au premier abord, mais à la réflexion, de multiples



et sérieuses objections surgirent : une maison en pigeonnier, 6 ou 7 étages, pas de salle d'études, ni de salon commun, loyer si élevé que nous aurions dû augmenter nos prix actuels. En outre, le partage des locaux avec une maison ouvrière a effrayé notre Comité qui, repoussant ce nouveau projet s'est dit : « Restons chez nous, gardons notre trouvaille, tâchons de nous agrandir sur place. » Et nous avons regardé dans notre voisinage immédiat. Après recherches, renseignements pris et démarches, combien nombreuses ! nous nous sommes assurées que si derrière chez nous, ni à droite, ni à gauche, rien n'était possible dans des conditions acceptables.

Reprenant alors une idée de notre fondatrice, M<sup>me</sup> Well, nous avons pensé que nous pourrions élever à nos frais sur une partie du jardin (celle qu'occupe la cuisine actuelle et une bande de terrain broussailleux dont on ne jouit guère) une construction légère et peu coûteuse.

D'après le plan esquissé par notre toujours tout dévoué et bienveillant architecte M. Rondeau, cette construction aurait compris une salle à manger claire et gaie au rez-de-chaussée et trois étages de chambres modernes et confortables pouvant recevoir au moins douze pensionnaires dont les rétributions auraient couvert la dépense ainsi faite. Il ne restait plus qu'à obtenir la certitude d'un long bail : vingt ou trente ans, afin que nos dépenses ne fussent pas, le cas échéant, une perte sèche.

C'est au cours de ses démarches faites pour nous assurer de la validité de ce futur bail (notre propriétaire étant une congrégation, sa capacité légale est limitée) que nous avons à la fois admis l'audacieuse idée d'acquérir notre maison actuelle et reçu la promesse que l'autorisation de nous vendre serait accordée aux religieuses. Il n'en fallait pas davantage pour faire surgir le projet actuel et définitif auquel j'arrive enfin.

Devenir propriétaires de l'immeuble occupé par nous et du terrain attenant, est autrement avantageux que la timide combinaison précédente puisque dans le premier cas, après trente ans de vie médiocre, nous nous serions retrouvées au même

point qu'à nos plus humbles débuts, tandis que dans le second cas, nous pouvons édifier en toute sécurité et solidité l'aile projetée, et même envisager pour des temps très futurs l'idée de reconstruire les bâtiments actuels et d'avoir un jour cette maison idéale dont la seule pensée, aux commencements si proches pourtant de notre Union, nous semblait un rêve fantaisiste, un château en Espagne.

Très vite nous eûmes de l'avoué des Dames Bénédictines l'assurance qu'on nous vendrait volontiers. Le prix discuté sou à sou est fixé à 85.000 francs. Sans tenir compte de l'immeuble, pourtant fort utile pour nous, ce prix remet le mètre carré de terrain à environ 150 francs, ce qui est en somme un prix avantageux pour le quartier.

Nous avons donc quelque chose à acheter, mais nous n'avons pas d'acheteur légal.

D'ailleurs, notre droit d'acquérir des immeubles fût-il indiscutable, comment nous procurerions-nous, les 150.000 fr. nécessaires à l'achat du terrain, aux frais, à la construction plus durable que nous voulons élever ?

Il est presque inutile de vous dire que nous ne pouvons plus songer à des ventes pour réaliser pareille somme. Une vente nous rapporte en moyenne dix mille francs. Voyez en combien de temps nous en aurions réuni 150.000 ! La patience du propriétaire, comme des sociétaires aurait le temps de s'épuiser ! Tombolas et concerts moins fructueux encore que les ventes, ne peuvent pas davantage être proposés et il y a longtemps que nous avons renoncé à voir surgir le riche et généreux donateur, le Carnegie de notre œuvre.

Il nous faut continuer comme nous avons commencé, en nous aidant nous-mêmes. Et voici ce que nous proposons :

Nous ne sommes pas riches, mais nous sommes nombreuses ; nous ne pouvons pas donner beaucoup d'argent, mais nous pouvons en prêter davantage : nous demanderons donc des prêts, nous aurons recours à un emprunt.

Cette forme d'aide n'est-elle pas plus conforme à notre idéal moderne de mutualité que la forme ancienne et presque périmée de dons tout gratuits ? Nous avons pu légitimement y recourir lorsqu'il fallait créer quelque chose avec rien,

mais notre œuvre est bien vivante maintenant et nous devons vouloir une organisation assez parfaite pour qu'elle puisse vivre de ses propres ressources.

Un emprunt est indispensable à notre développement malheureusement l'Union ne peut légalement le contracter. Seule une société financière aura le droit d'émettre des actions dont le montant lui permettra de devenir propriétaire de l'immeuble actuellement loué par nous. Si nous voulons vivre et prospérer, nous sommes dans la nécessité absolue de créer une telle société à côté de notre fédération.

Or grâce à une loi relativement récente (12 avril 1906) due à l'initiative de M. Jules Siegfried, on peut constituer une société anonyme pour habitations à bon marché et bénéficier ainsi de nombreux avantages tels que :

Pour la maison, exemption de l'impôt foncier et des portes et fenêtres pendant 12 ans ;

Pour les actionnaires, exemption des droits de timbre, d'enregistrement et de patente :

Enfin, la possibilité de faire des emprunts à des taux peu élevés à la caisse des dépôts et consignations, aux caisses d'épargne, à l'Assistance publique, etc.

Mais, me direz-vous, notre maison n'est pas une habitation ouvrière, nos jeunes filles ne nous paient pas un loyer, mais une pension, comprenant, avec le logement, la nourriture et le service.

Comment la loi nous sera-t-elle applicable ?

Il y a là une difficulté, mais elle n'est pas insurmontable, puisque la Maison des dames des postes, les internats du Lycée de Versailles ont su la résoudre.

Nos jeunes filles étudiantes, travailleuses, appartiennent bien à la catégorie, visées par la loi des personnes « peu fortunées ». Là est l'essentiel. Puisque leur pension comprend nourriture et logement, le montant en sera divisé en deux parts : l'une, qui ne dépassera certes pas la limite établie par la loi, sera attribuée pour le loyer à la société d'habitations à bon marché, l'autre appartiendra, pour la nourriture et le service, à l'Union qui s'en occupera comme par le passé. »

La société nouvelle, « La Maison des Lycéennes » est maintenant presque constituée et le sera définitivement très probablement à la fin du mois. Le Lycée Molière y sera certes représenté car M<sup>me</sup> la Directrice, quelques-uns de nos professeurs et plusieurs d'entre-nous, sont déjà actionnaires, mais notre Association elle-même n'a pu jusqu'à présent faire beaucoup. La liste de souscription devait primitivement être close à la fin de février, il nous était difficile de convoquer aussi rapidement une Assemblée générale extraordinaire et notre Comité n'avait pas pouvoir pour disposer des fonds de la société. Afin cependant d'avoir notre voix dans la nouvelle société, le Comité a cru pouvoir disposer de 25 francs sur l'imprévu pour l'achat d'une action. Mais la liste de souscription ne sera close que le 15 mai, il nous est donc possible aujourd'hui de revenir sur cette question comme il me le fut demandé par un membre de notre Comité, et c'est pourquoi nous avons mis à l'ordre du jour : « Participation de l'Association à la souscription de la Société « La Maison des Lycéennes » au moyen de l'excédent des ressources annuelles habituellement placées au fonds de réserve. » (*Vifs applaudissements*).



## Compte-rendu financier 1908-1909

### 1° Ressources annuelles

#### *Recettes :*

Au 16 Mai 1908 nous avons en caisse un reliquat de.....	467 75
Nous avons reçu : 1 cotisation 1906-1907.....	10 »
— 11 cotisations 1907-1908.....	110 »
— 193 cotisations 1908-1909.....	1.930 »
— 58 cotisations aspirantes 1908-1909.....	116 »
— 1 cotisation 1909-1910.....	10 »
Frais de recouvrement remboursés par les sociétaires.....	49 50
Abonnement au <i>Bulletin</i> .....	2 »

Remboursements de 2 prêts.....		335 »
L'intérêt de l'argent placé a donné :		
Pour les rentes 3 0/0.....	114 »	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1899 .....	17 44	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1898 .....	17 50	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1894-1896.....	17 60	
Pour les 3 obligations foncières 1895.	37 50	
Pour les 4 obligations communales 1891	42 69	
	<hr/>	
Soit en tout....	246 73	246 73
Ce qui donne un total de recettés de .....		<hr/> 3,276 98

*Dépenses :*

Prêts.....		335 »
Allocation à la Société de Bienfaisance.....		241 »
Impression du <i>Bulletin</i> et de l'Annuaire.....		759 95
Livres pour la bibliothèque de l'Association....		200 05
Reliure de 7 volumes.....		9 »
Ameublement : Bibliothèque 195 fr. Rideaux et tringles 45 francs.....		240 »
Location d'un piano (2 mois et transport).....		28 20
Frais de Bureau (carnets à souche, papiers à let- tres, convocations).....		44 20
Frais de poste .....		112 70
Frais de recouvrements d'ailleurs remboursés en partie par les sociétaires.....		57 10
Demi-bourse de l'Association en faveur d'une élève du Lycée.....		150 75
Prix de l'Association .....		7 »
Cotisation à l'Union des Associations.....		40 »
Versement au Crédit Lyonnais pour le dépôt et la garde des titres.....		9 83
Gratification des domestiques qui entretiennent la salle de l'Association .....		15 »
Frais divers.....		129 20
Souscription à 1 action de la Société « La Mai- son des Lycéennes ».....		25 10
Transfert au Fonds de réserve (1/10 de l'excé- dent des ressources annuelles).....		87 30
	<hr/>	
Total.....		2,491 38
Il reste en Caisse un reliquat de		785 60

## 2<sup>o</sup> Fonds de réserve

### *Recettes :*

En caisse le 16 Mai 1908.....	151 85
Don provenant de la fête du Lycée.....	250 »
Versements de 2 sociétaires perpétuelles.....	300 »
Excédent des ressources annuelles.....	87 30
Total.....	<u>789 15</u>

### *Dépenses :*

Achat d'une obligation Ville de Paris 1898.....	423 »
Il reste en caisse.....	366 15

L'Association possède donc actuellement :

114 fr. de rente 3 0/0.

3 obligations Foncières 1895.

2 obligations Ville de Paris 1894-96.

2 obligations Ville de Paris 1899.

3 obligations Ville de Paris 1898.

4 obligations communales 1891.

Valeurs qui d'après le cours de la Bourse du 4 Mai 1908  
représentent un capital de réserve de 9,559 fr. 20.



## *Projet de Budget pour 1909-1910*

### **Ressources nouvelles**

#### *Recettes prévues :*

Reliquat en caisse le 16 Mai 1909.....	785 60
30 cotisation 1908-1909.....	300 »
6 cotisations aspirantes 1908-1909.....	12 »
241 cotisations 1909-1910.....	2,410 »
63 cotisations aspirantes 1909-1910.....	126 »
Intérêt de l'argent placé environ.....	260 »
Total.....	<u>3,893 60</u>

#### *Dépenses prévues :*

Secours à accorder.....	500
Allocation à la Société de Bienfaisance.....	270

Achat de Livres.....	200
Frais de reliure.....	40
Ameublement.....	100
Location d'un piano.....	28
Impression du <i>Bulletin</i> .....	1.000
Frais de Conférences.....	50
Frais de Bureau.....	50
Frais de poste.....	150
Prix de l'Association.....	7
Demi-Bourse de l'Association.....	150
Cotisation à l'Union des Associations.....	40
Garde de titres au Crédit Lyonnais.....	10
Gratification des domestiques.....	15
Frais de mercerie pour la salle de l'Association,	10
Imprévu.....	100
Souscription à 10 actions de La Maison des Lycéens » (selon le vote de l'Assemblée gé- nérale).....	250
Total.....	<hr/> 2,970

Au 15 Mai 1910, selon nos prévisions, le reliquat en caisse sera donc de 3.893,60 — 2.970 = 923 60

Plusieurs questions très intéressantes sont discutées. M<sup>lle</sup> Milliard donne à différentes reprises, des extraits des lettres des sociétaires de province concernant ces questions.

La première, relative à la publicité à donner dans le *Bulletin* aux communications de toute nature, entraîne de vives discussions. A l'unanimité l'Assemblée rejette l'idée de publicité payante. A la majorité des voix, il est décidé de donner dans le *Bulletin* les communications de toute nature (adresses : de pension, de maison de commerce, — demandes et offres de situation) et cela dans l'intérêt de tous : sociétaires ou non. Mais toute communication doit être proposée par une sociétaire et sous son entière responsabilité. Chaque annonce sera suivie du nom et de l'adresse de la sociétaire qui l'aura faite insérer.

L'Assemblée approuve la participation de l'Association à la souscription de la Société « La Maison des Lycéennes » au moyen de l'excédent des ressources annuelles. Le Comité ne s'étant engagé que pour une action de 25 francs, l'Assemblée

trouve cette participation insuffisante, elle vote un achat de 10 actions.

Notre Association est maintenant assez importante pour espérer être reconnue d'utilité publique. Elle sera alors « personne légale » et pourra recevoir dons, legs.... Aucun membre n'est opposé à cette reconnaissance d'utilité publique.

M<sup>me</sup> la Directrice ayant des occupations de plus en plus multiples et absorbantes, a besoin d'être secondée dans l'organisation des fêtes. On vote la formation d'un Comité des fêtes.

Sont choisies comme membres du Comité des fêtes :

M<sup>mes</sup> Mallet.  
Savoire.  
M<sup>lles</sup> Dardet.  
Lesobre.  
Halphen Marie.

Les aspirantes désignent, pour les représenter au Comité, Sabine Poncevrez. Les sociétaires déposent leur vote, puis descendent prendre le thé servi, comme les années précédentes, dans le préau. Les petites tables sont garnies de fleurs et de gâteaux. Les groupes sympathiques se forment, et chacune, se trouvant chez elle, dans son lycée, fait les honneurs de ce thé cordial.

Pendant ce temps quelques membres dévouées dépouillent les votes et font le pointage des voix.

Les résultats sont les suivants :

Votantes, 88.

M <sup>lles</sup> Rochet.....	<i>Elue..</i>	81 voix
Sarrut.....	<i>Elue..</i>	40 —
Dreyfus.....	<i>Elue..</i>	35 —
Michel Briand...	<i>Elue..</i>	31 —
M <sup>me</sup> Noiré.....	<i>Elue..</i>	31 —
M <sup>lles</sup> Karpelès.....		29 —
Dardet.....		26 —
Schlessler.....		26 —
Maréchal.....		23 —
Allard.....		22 —



M <sup>me</sup> Jullin.....	18 voix
M <sup>lles</sup> Lameyra.....	17 —
Botz.....	15 —
M <sup>me</sup> Grunbaum-Ballin.....	12 —
M <sup>lles</sup> Hardy A.....	10 —
Mazutier.....	10 —
Lesobre.....	7 —
Hardy M.....	4 —
Finlayson.....	1 —

Avant le vote M<sup>lle</sup> Karpelès avait fait savoir qu'elle désirait ne pas être choisie membre du Comité cette année.

Le nouveau Comité se réunit et procède à la pénible élection de son bureau.

M<sup>lle</sup> Milliard qui a rempli avec tant de dévouement les fonctions de Présidente pendant 2 ans, ne peut continuer. L'insistance des membres du Comité ne parvient pas à la toucher.

Sont nommées : M<sup>lle</sup> Rochet, présidente.

M<sup>me</sup> Savoie, vice-présidente.

M<sup>lle</sup> Lelièvre, trésorière.

M<sup>lle</sup> E. Dreyfus, secrétaire.

M<sup>me</sup> Maximilien Lévy, secrétaire-adjointe.

M<sup>lle</sup> Sarrut, trésorière-adjointe.



## Décès

Nous apprenons la mort de :

M. Lambert, grand-père de M<sup>lle</sup> Marguerite Bertrand.

M. Uldry, grand-père de M<sup>lle</sup> Renée Uldry.

M. le docteur Dujardin-Beaumetz, oncle de M<sup>me</sup> Paul Lemoine (Marie Dujardin-Beaumetz).

M. Stiévenart, grand-père de M<sup>me</sup> Gaillard (Suzanne Morice), et de M<sup>lle</sup> Yvonne Morice.

Nous envoyons à nos compagnes et à leurs familles l'expression de toute notre sympathie.

---

L'Association vient d'être frappée de nouveaux deuils :

**Suzanne Dubourg**, qui meurt à 18 ans, après quelques mois de maladie. Elle avait suivi, à son départ du Lycée, les cours de 6<sup>e</sup> année au Lycée Fénelon, et bien qu'elle fût très occupée de ses études, elle revenait souvent dans « son Cher Lycée ». Depuis le mois d'octobre elle avait dû interrompre tout travail.

Sa disparition prématurée nous cause une grande peine. Nous envoyons à sa famille l'expression de nos sentiments de bien douloureuse sympathie.

**Andrée Prontant**, enlevée à 20 ans, à l'affection de ses parents dont elle était la fille unique. Elle avait poursuivi ses études, obtenu la Licence en droit et elle ambitionnait le Doctorat.

Brusquement, quelques jours avant la date fixée pour son mariage, en novembre, elle est tombée malade : elle ne s'est pas remise, et aujourd'hui nous la pleurons avec les siens.

**Suzanne André** (M<sup>me</sup> Michallet), enlevée brusquement à l'affection des siens et qui disparaît à 24 ans en laissant deux jeunes enfants dont l'aîné a à peine deux ans ! Nous prions sa famille d'accepter l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

---

## Mariages

On nous annonce le mariage de :

M<sup>lle</sup> Louise Bondois, avec M. Ludovic Marchand.

M<sup>lle</sup> Madeleine André, avec M. Frédéric Magisson.

M<sup>lle</sup> Louise Pommier, avec M. Georges Soleil.

M<sup>lle</sup> Suzanne Chandebois, avec M. René François, interne des hôpitaux.

M<sup>lle</sup> Maria Verrier, avec M. Louis Billandot.

M<sup>lle</sup> Alice Gueneau, avec M. Alexandre Villedieu, ingénieur des arts et manufactures.

Nous leur envoyons tous nos vœux et nos félicitations.

## Naissances

---

M. et M<sup>me</sup> Mitton (Marie Le Roussel) nous annoncent la naissance de leur fils Pierre ;

M. et M<sup>me</sup> Hugues (Marguerite Clar) nous font part de la naissance de leur fils André ;

M. et M<sup>me</sup> Bargeton (Jeanne Sarrut) nous font part de la naissance de leur fille Antoinette ;

M. et M<sup>me</sup> Maximilien Lévy (Sophie Burnheim) nous annoncent la naissance de leur fille Denise.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

---

## Avis et correspondance

---

Un internat agréé, l'internat du Lycée Molières, 125, rue du Ranelagh, reçoit les pensionnaires qui suivent les cours du Lycée.

*Bibliothèque.* — M<sup>lle</sup> Dardet, bibliothécaire, sera à la bibliothèque tous les mardis, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

M<sup>lle</sup> Bacholle, le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 5 heures.

M<sup>me</sup> Savoie, 11 bis, Bd Haussmann, recevra toutes les communications concernant le *Bulletin*, la correspondance et les changements d'adresse.

---

Le Gérant : A. COUESLANT.

---